

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DES LILAS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 7 mars 2018

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35

L'an deux mille dix-huit le sept mars à dix-neuf heures trente.

Le Conseil Municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le premier mars deux mille dix-huit, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel GUIRAUD, Maire.

OBJET

PRESENTATION DU
RAPPORT 2017 DE
LA SITUATION EN
MATIERE D'EGALITE
FEMMES-HOMMES.

PRESENTS :

Daniel GUIRAUD, Arnold BAC, Françoise BALTEL, Lionel BENHAROUS, Johanna BERREBI, Nathalie BETEMPS, Patrick CARROUER, Madeline DA SILVA, Isabelle DELORD (à partir de 19h45), Jean DESLANDES, Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Camille FALQUE (à partir de 20h10), Liliane GAUDUBOIS, Guillaume LAFEUILLE, Christian LAGRANGE, Valérie LEBAS, Christine MADRELLE, Gérard MESLIN, Christophe PAQUIS, Delphine PUIER, Guillaume ROUSSEAU (à partir de 19h45), Irina SCHAPIRA, Marlène UZAN, Sandie VESVRE, Mathieu AGOSTINI, Jean-François DEBYSER, Marie-Geneviève LENTAIGNE.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Roland CASAGRANDE par Claude ERMOGENI, Camille FALQUE par Isabelle DELORD (jusqu'à 20h10), Narcisse NGAKA par Lionel BENHAROUS, Frédérique SMADJA par Sandie VESVRE, Manuel ZACKLAD par Christophe PAQUIS, Sonia ANGEL par Jean-François DEBYSER.

ABSENTS :

Isabelle DELORD (jusqu'à 19h45), Guillaume ROUSSEAU (jusqu'à 19h45), Georges AMZEL, Christophe RINGUET.

SECRETAIRE :

Christian LAGRANGE.

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20180307-D19-18-DE
Date de télétransmission : 09/03/2018
Date de réception préfecture : 09/03/2018

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2018

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT 2017 DE LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMMES-HOMMES.

LE CONSEIL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales,
VU les articles L 2311-1-2 et D 2311-16 du CGCT,
VU la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes,
VU le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes intéressant les collectivités territoriales,
VU le rapport 2017 sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes concernant le fonctionnement de la collectivité et les politiques qu'elle mène sur son territoire,

CONSIDERANT que le présent rapport dresse un bilan des actions et des politiques mises en œuvre par la Ville en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que les politiques menées par la commune ou le groupement sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes,

VU l'avis de la commission compétente,

VU le rapport du représentant légal,

VU le rapport ci-annexé,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la présentation du rapport 2017 sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2018.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, et affichée en mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas,

Daniel GUIRAUD



Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture le **09 MARS 2018**
- et de son affichage le **13 MARS 2018**
(pendant une durée continue de 2 mois)

Délibération votée par :

33 Voix pour

Voix contre

Abstentions

NPPV

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20180307-D19-18-DE
Date de télétransmission : 09/03/2018
Date de réception préfecture : 09/03/2018